

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

**DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY**

**CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

**Séance du 3 mars 2016**

**OBJET :**

**Exercice des compétences déléguées**

**Rapporteur : Mme CADET  
Délibération n°1**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Mme la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 27 mai 2014 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

1.- accordé le 20 novembre 2015, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 12 novembre 2015, une aide financière de 560 € ;

2.- accordé le 26 novembre 2015, une aide financière de 200 € au titre du CORSEC du 25 novembre 2015 ;

3.- accepté le 4 décembre 2015, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

4.- accordé le 16 décembre 2015, une aide financière de 200 € au titre du CORSEC du 16 décembre 2015 ;

5.- accepté le 18 décembre 2015, le contrat d'engagement de l'orchestre de variétés « STANLOR » proposé par Mme Joëlle GEHIN ;

L'orchestre « STANLOR » assurera la partie musicale du repas des anciens dansant organisé le 3 avril 2016 à la salle Maringer d'Essey-lès-Nancy, de 12h00 à 18h00.

En contrepartie de sa prestation, Mme Joëlle GEHIN percevra un salaire net de 330 euros.

Le CCAS prendra à sa charge le montant des frais exigibles au GUSO, soit 274,56 euros ;

6.- accordé le 29 décembre 2015, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 28 décembre 2015, une aide financière de 493,65 € ;

7.- retenu le 4 janvier 2016, la convention proposée à Mme Anne DUCHENE.

Cette dernière assure des animations en direction d'un groupe de seniors résidant sur le quartier Mouzimpré et aux alentours. Elle anime avec ce public les activités décidées par le CCAS.

Les animations se déroulent les lundis après-midi du 4 janvier au 20 juin 2016 inclus, de 14h45 à 17h15, à l'espace Pierre de Lune, 54270 ESSEY-LES-NANCY.

Mme Anne DUCHENE assure la préparation des programmes d'activités en partenariat avec les autres intervenants et sous la responsabilité du CCAS.

Des activités en dehors de ces créneaux et à l'extérieur peuvent être programmées en concertation.

En contrepartie de ses interventions, Mme Anne DUCHENE est rémunérée à raison de 20,80 € TTC l'heure d'animation à laquelle s'ajoute 1,52 € pour les frais de déplacement.

En cas d'annulation ou d'empêchement, Mme Anne DUCHENE s'engage à prévenir le CCAS dans les meilleurs délais et au plus tard 24 heures avant la séance prévue ;

8.- accepté le 22 janvier 2016, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

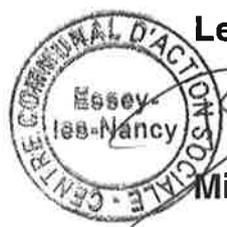
9.- accepté le 12 février 2016, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

10.- accepté le 15 février 2016, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY.

Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 8 mars 2016.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE  
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY  
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**REUNION DU JEUDI 3 MARS 2016**

**SOUS LA PRESIDENCE DE  
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU C.C.A.S.**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	12
Nombre de votants	12

**PRESENTS :**

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Stéphanie GEORG, Véronique SAGET, Jacqueline BELLIER, Rosette GIRSCH et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Jean-Pierre BRANDELY, Patrick CAILMAIL.

**EXCUSES :**

Mme Marie-France LACOUR.  
M. Claude CHASSARD.

**ABSENTS :**

Mmes Patricia LANZI et Janine MARCHAL  
MM. Matthieu RIFF

**Pour extrait,**



**Le Président,**

**Michel BREUILLE**